

Une force de proposition et des prises de position publiques

Les évolutions des réglementations étant issues pour une large part de consultations entre les autorités nationales ou européennes, les représentants des professionnels du secteur de l'environnement participent à divers groupes de travail pour l'élaboration des textes futurs.

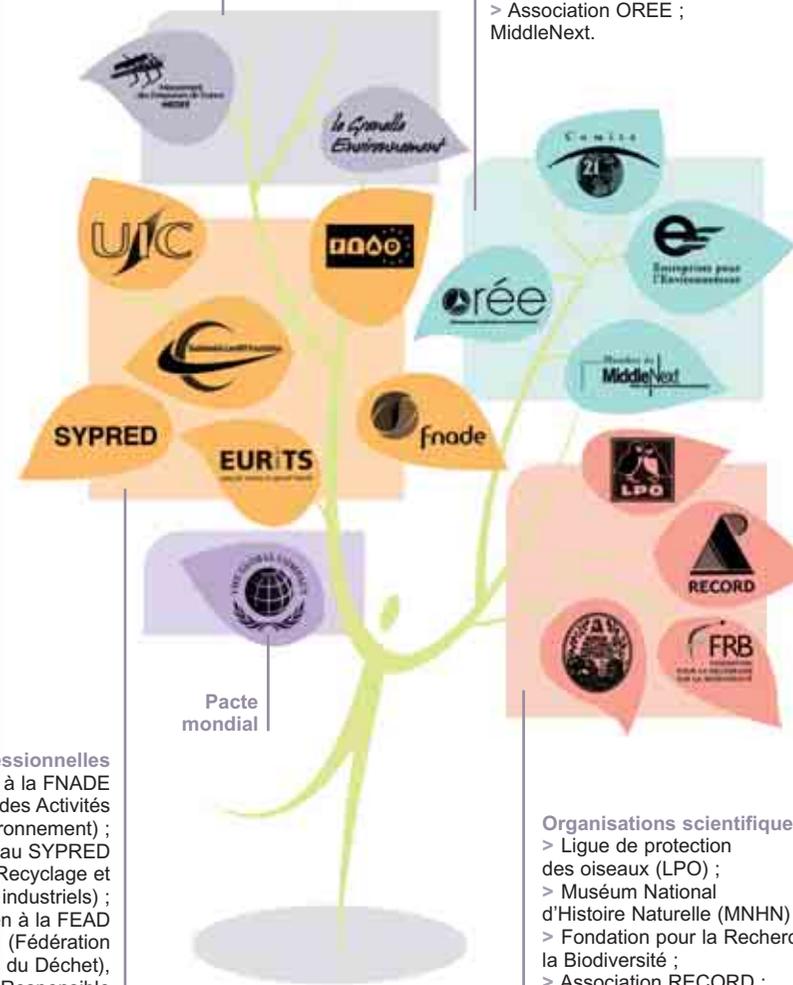
Tout en se faisant connaître et en défendant leurs positions auprès des pouvoirs publics et des élus, ces organisations professionnelles apportent au débat leur expertise et leurs connaissances techniques, et se positionnent comme forces de proposition, dans un esprit de transparence et de dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes, dans une perspective de développement durable.

Instance et/ou objet du dialogue	Organisation(s) professionnelle(s) mobilisée(s)	Position publique défendue
En France		
MEEDDM	FNADE SYPREL	Travaux sur l'application française de la Directive Cadre sur les Déchets + colloque de réflexions juridiques sur cette thématique
Discussion sur les Déchets Dangereux Diffus avec ADEME et MEEDDM	FNADE	Organisation d'une Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les Déchets Dangereux Spécifiques (DDS) en vue d'une préservation de la santé publique (éviter la contamination des réseaux d'égouts par exemple)
Réglementation de transfert transfrontalier des déchets	SYPREL	Création d'un guide
Régions & PREDD	SYPREL	Participation à l'évaluation et à la rédaction des PREDD (Plans Régionaux d'élimination des déchets dangereux)
MEEDDM	AFITE FNADE	Mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Environnement et de celui de la Mer
Différents Ministères	GEIDE Post Catastrophe	Mise en place de structures de prévention et de conseil pour gérer la problématique des déchets lors des catastrophes
Au niveau européen		
Partage de connaissances et tables rondes au Parlement européen	EURITS FNADE	Apport d'expertise technique et juridique à la rédaction des textes législatifs
Stockage et bonnes pratiques	SLF	Action pédagogique sur les bonnes pratiques techniques, et une meilleure connaissance des marchés du stockage et de sa valorisation énergétique
Santé Sécurité	FEAD FNADE	Mise en place d'une charte européenne sur le plan de la profession
Directive émissions industrielles	FEAD FNADE EURITS SYPREL	Discussions pour une Directive applicable à un certain nombre de secteurs industriels dont l'incinération de déchets

Une expression en synergie avec les parties prenantes

Forces de proposition et organismes de normalisation
> Grenelle de l'environnement et Grenelle de la mer

Organisations sociétales transversales
> Transparency-International (France) : active contre toute forme de corruption ;
> Comité 21 ;
> Entreprises pour l'Environnement (EpE) ;
> Association OREE ;
MiddleNext.



Organisations professionnelles
> Au niveau national, à la FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement) ; à l'AFITE, à l'ASPRODET et au SYPREL (Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets industriels) ;
> Et au niveau européen à la FEAD (Fédération européenne des Activités du Déchet), à l'EURITS (European Union for Responsible Incineration and Treatment of Special waste) et à SLF (Sustainable Landfill Fundation) ;
> Le Groupe est également adhérent de l'UIC (Union des Industries chimiques).

Organisations scientifiques
> Ligue de protection des oiseaux (LPO) ;
> Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ;
> Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité ;
> Association RECORD : réseau coopératif de recherche qui fait appel aux différentes spécialités de la recherche en environnement (traitement des déchets, sols pollués)